

## Sommaire

Influenza aviaire aux Etats-Unis d'Amérique : dans les Etats du Delaware, du Maryland et du New Jersey (rapport final)	141
Peste porcine classique en Bulgarie	142
Peste équine au Swaziland	143
Fièvre aphteuse au Malawi : dans le nord du pays (informations complémentaires)	144
Fièvre catarrhale du mouton à Chypre : rapport de suivi n° 2	144
Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis d'Amérique	145

### INFLUENZA AVIAIRE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE dans les Etats du Delaware, du Maryland et du New Jersey (rapport final)

*Traduction d'informations reçues le 15 mai 2004 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :*

**Terme du rapport précédent** : 11 février 2004 (voir *Informations sanitaires*, 17 [7], 39, du 13 février 2004).

**Terme du présent rapport** : 14 mai 2004.

La souche faiblement pathogène d'influenza aviaire (H7N2) détectée dans un élevage traditionnel et dans une exploitation industrielle de l'Etat du Delaware, dans une exploitation industrielle de l'Etat du Maryland, ainsi que sur deux marchés de volailles vivantes de l'Etat du New Jersey, est totalement éradiquée.

Bien que le séquençage génétique et les essais d'inoculation à des poulets aient démontré que le virus était faiblement pathogène, par mesure de précaution les élevages atteints ont été immédiatement vidés de leurs volailles et toutes les installations ont été complètement nettoyées et désinfectées.

Il n'y a pas eu d'autres détections de virus, en dépit de la surveillance renforcée menée dans les exploitations industrielles et de la surveillance ciblée menée dans les élevages de type basse-cour.

Dans le Maryland, des zones de surveillance de 3 km et 10 km de rayon ont été mises en place autour de l'élevage infecté. Les trois séries complètes de tests (RT-PCR<sup>(1)</sup>) pratiqués dans les 71 élevages (181 bâtiments) situés dans les zones de surveillance ont fourni des résultats négatifs pour l'influenza aviaire.

De même, dans le Delaware, toutes les exploitations situées dans un rayon de 10 km des élevages atteints se sont révélées négatives à la RT-PCR<sup>(1)</sup> pour l'influenza aviaire.

En outre, la péninsule "Delmarva"<sup>(2)</sup> dans son intégralité fait l'objet d'un dépistage intensifié de l'influenza aviaire. Tous les élevages où une mortalité supérieure à 3 pour 1 000 est constatée font régulièrement l'objet d'examen de laboratoire.

Des efforts sont également faits en faveur de la prévention et de la limitation des dommages par le biais de programmes de formation.

Suite à l'éradication du virus, toutes les mesures de quarantaine imposées par les différents Etats ont pu être levées.

Bien que les souches faiblement pathogènes d'influenza aviaire des sous-types H5 ou H7 n'aient pas, actuellement, à faire l'objet d'une déclaration, si néanmoins on appliquait l'article 2.1.14.3 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, on pourrait considérer qu'il n'y a plus de zones infectées dans ces Etats. Ces zones sont à nouveau indemnes d'influenza aviaire des sous-types H5 et H7 faiblement pathogènes.

(1) RT-PCR: reverse transcriptase – polymerase chain reaction

(2) The Delmarva peninsula is shared by three states: Delaware, Maryland and Virginia

\*  
\* \*

## PESTE PORCINE CLASSIQUE EN BULGARIE

*(Date du dernier foyer de peste porcine classique en Bulgarie signalé précédemment à l'OIE : avril 2003).*

### RAPPORT D'URGENCE

*Traduction d'informations reçues le 17 mai 2004 du Docteur Nikola T. Belev, Délégué de la Bulgarie auprès de l'OIE :*

**Date du rapport :** 15 mai 2004.

**Nature du diagnostic :** clinique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 14 mai 2004.

**Date présumée de l'infection primaire :** 13 mai 2004.

### Foyers :

Localisation	Nombre
région de Bourgas, commune de Sredets, village de Trakiytsi	1

**Description de l'effectif atteint :** élevage privé de porcs en libre parcours.

### Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	89	19	4	85	0

### Diagnostic :

**A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic :** Institut national vétérinaire de diagnostic et de recherche, à Sofia (Laboratoire national pour la peste porcine classique).

**B. Epreuves diagnostiques réalisées :** épreuve ELISA<sup>(1)</sup> et technique d'immunofluorescence directe.

**Source de l'agent / origine de l'infection :** forme d'infection congénitale chez des porcelets non vaccinés. A l'est des Balkans, la maladie est enzootique dans la population porcine.

### Mesures de lutte :

- abattage sanitaire ;
- contrôle des animaux sauvages réservoirs de virus ;
- mise en interdit de l'exploitation atteinte et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique

## PESTE ÉQUINE AU SWAZILAND

(Date du dernier foyer de peste équine au Swaziland signalé précédemment à l'OIE : 1993).

### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 17 mai 2004 du Docteur Robert S. Thwala, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et des coopératives, Mbabane :

**Date du rapport** : 17 mai 2004.

**Nature du diagnostic** : clinique et nécropsique. Il n'y a pas eu d'envoi de prélèvements au laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 1<sup>er</sup> mai 2004.

**Date du diagnostic** : 3 mai 2004.

### Foyers :

Localisation	Nombre
province de Hhohho (26° 27' 48,7" S – 31° 12' 43,9" E)	1



**Description de l'effectif atteint** : l'animal atteint avait été importé d'Afrique du Sud le 30 avril 2004 pour un spectacle équestre. Il avait des antécédents de vaccination contre la peste équine.

### Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
equ	51	1	1	0	0

### Epidémiologie :

- Source de l'agent / origine de l'infection** : l'animal atteint est soupçonné d'être arrivé d'Afrique du Sud déjà infecté.
- Autres renseignements épidémiologiques** : tous les chevaux de l'élevage sont vaccinés annuellement contre la peste équine.

### Mesures de lutte :

- mise en interdit de l'élevage ;
- les chevaux restants font l'objet d'un suivi rigoureux.

**FIÈVRE APHTEUSE AU MALAWI**  
**dans le nord du pays (informations complémentaires)**

*Traduction d'informations reçues le 19 mai 2004 du Docteur Danny Oswald Chinombo, directeur adjoint du département de la santé animale et de l'élevage, ministère de l'agriculture et du développement de l'élevage, Lilongwe :*

**Terme du rapport précédent :** 5 mai 2004 (voir *Informations sanitaires*, **17** [19], 129, du 7 mai 2004).  
**Terme du présent rapport :** 19 mai 2004.

*Corrigendum :*

C'est l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort qui a confirmé que le foyer était dû à un virus SAT 2. Le rapport d'urgence mentionnait par erreur l'Institut du Vaccin du Botswana.

**Données disponibles à ce jour concernant la vaccination :**

Localisation		Population bovine	Bovins vaccinés
Aire de détiage atteinte	Chiwanga (9° 28' S – 33° 00' E)	1 306	1 264
Aires de détiage signalées comme étant menacées de contamination	Mukoma (9° 28' S – 33° 07' E)	1 666	1 310
	Nyondo (9° 30' S – 33° 14' E)	2 155	1 845
	Kapenda (9° 30' S – 33° 16' E)	3 090	1 568
	Upighu (9° 30' S – 33° 20' E)	1 721	1 010
Total		9 938	6 997

\*  
\* \*

**FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON À CHYPRE**  
**Rapport de suivi n° 2**

*Traduction d'informations reçues le 20 mai 2004 du Docteur Phédias Loucaïdès, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, Nicosie :*

**Terme du rapport précédent :** 23 avril 2004 (voir *Informations sanitaires*, **17** [17], 119, du 23 avril 2004).

**Terme du présent rapport :** 19 mai 2004.

Les seuls foyers sont ceux qui ont été initialement enregistrés en novembre et décembre 2003. Les mesures prises ont été efficaces et aucun nouveau foyer n'a été observé.

Ceci est confirmé par les résultats du plan de surveillance permanente qui a démarré en septembre 2003. Ce plan consiste à effectuer une fois par mois des examens sérologiques pour la recherche de la fièvre catarrhale du mouton sur environ 250 animaux sentinelles (bovins, ovins et caprins) placés dans différentes régions de l'île. Selon les derniers résultats, aucune séroconversion n'a été observée en mars ni avril 2004. Il semble donc que l'activité virale a cessé en février 2004 et il n'y aura vraisemblablement plus de cas clinique.

\*  
\* \*

## STOMATITE VÉSICULEUSE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(Date du dernier foyer de stomatite vésiculeuse aux États-Unis d'Amérique signalé précédemment à l'OIE : novembre 1998).

### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 20 mai 2004 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :

**Date du rapport :** 19 mai 2004.

**Nature du diagnostic :** clinique et de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 10 mai 2004.

**Date présumée de l'infection primaire :** 7 mai 2004.

### Foyers :

Localisation	Nombre
Etat du Texas, comté de Reeves	1

**Description de l'effectif atteint :** l'exploitation atteinte est un petit ranch de rodéo qui compte 9 chevaux et 9 bouvillons. Il n'y a pas d'autres animaux de ferme sur l'exploitation. Les bouvillons ne sont pas atteints et ont présenté des résultats cliniques et sérologiques négatifs.

### Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
equ	9	3	0	0	0
bov	9	0	0	0	0

**Diagnostic :** sur les neuf chevaux, trois présentaient des lésions érosives : deux d'entre eux sur la langue et le troisième au niveau des naseaux. Ces trois chevaux étaient également séropositifs et ont présenté un accroissement de leur titre d'anticorps dans des sérums prélevés à une semaine d'intervalle. Les six autres chevaux ont présenté un faible titre d'anticorps lors du premier prélèvement.

- A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic :** Laboratoire national des Services vétérinaires (Ames, Iowa).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** sérologie, épreuve de fixation du complément, épreuve ELISA<sup>(1)</sup> par compétition.
- C. Agent causal :** le virus appartient vraisemblablement à la souche New Jersey ; des tests de confirmation seront effectués si l'on parvient à isoler le virus.

### Epidémiologie :

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** inconnues.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** inconnu.
- C. Autres renseignements épidémiologiques :** il n'y a pas d'antécédents récents d'introduction de nouveaux animaux dans le cheptel ou de contact avec d'autres animaux.

### Mesures de lutte :

- lutte contre les vecteurs invertébrés ;
- mise en interdit de l'élevage atteint ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- surveillance.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par un copyright international. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation ou la publication d'extraits, dans des journaux, des documents, des ouvrages ou des supports électroniques et tous autres supports destinés au public, à des fins d'information, didactiques ou commerciales, requièrent l'obtention préalable d'une autorisation écrite de l'OIE.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cette publication ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les articles signés. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.